UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES
UNSA Fonction publique

Bagnolet, le 12 juin 2017

Luc Farré
Secrétaire général
21, rue Jules Ferry
93177 Bagnolet
☎ 01.48.18.88.29
unsa-fp@unsa.org

Monsieur le 1er Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 PARIS SP 07

N Réf : LF/AP/SM/12/06/2017- C30

Objet : Transfert des missions de sécurité routière au Ministère de l'Intérieur.

P. Jointes : Deux

Monsieur le Premier Ministre,

Par courrier du 31 mars 2017 dont copie jointe, nous avons saisi votre prédécesseur concernant le transfert des compétences de sécurité routière du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire vers le ministère de l'Intérieur et les conséquences des modalités qui prévalent actuellement pour les agents et les missions qu'ils portent.

Ainsi les ministres concernés devaient-ils se saisir du dossier.

A ce jour, aucune réponse n'a été apportée à nos demandes.

Les trois comités de suivi de ce dossier n'ont pas permis d'avancer sur la question primordiale du report de ce transfert au 1er janvier 2019, or ce report est, pour l'UNSA, un préalable à la mise en œuvre de cette réforme dans de bonnes conditions.

A défaut, l'UNSA rappelle que cette précipitation risque d'avoir pour effet de voir un grand nombre d'agents refuser un transfert au ministère de l'Intérieur, ce qui entraînerait inévitablement des pertes de compétences dans le domaine particulièrement sensible de la sécurité routière.

De plus, le refus de ce report entraîne une détérioration du climat social dans les services concernés, une montée des inquiétudes des agents impactés qui renforce leurs réticences et une aggravation des risques psycho-sociaux.

Si la demande de report au 1er janvier 2019, que nous réitérons par la présente, n'est toujours pas entendue, l'UNSA vous alerte sur la responsabilité que porterait le Gouvernement quant à la rupture du portage des politiques de sécurité routière sur le territoire, sous tous ses aspects.

L'UNSA ne cautionnera pas ce risque et continuera à faire valoir ses positions et arguments, dans le cadre d'un dialogue social renforcé tel que préconisé dans le rapport d'audit de l'IGA réalisé en 2015 sur ce sujet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Luc Farré
Secrétaire général

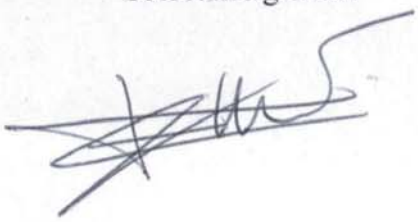

UNSA Fonction publique
21, rue Jules Ferry 93177 Bagnolet Cedex
☎ 01.48.18.88.29 🖷 01.48.18.88.95 ✉ unsa-fp@unsa.org